

SAINT-MARTIN D'ECUBLEI Séance du 16 septembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 septembre 2024 à 18h30 sous la présidence de monsieur le Maire.

Etaient présents : Frank Gaultier, Nicole Mougel, Renée Laurent, Dominique Marie, Pascal Bohin, Philippe Thouin, Marie Duteil, Carine Tessier, Bernard Lebreton, Carole Blondel et Stéphanie Benoît.

Absents excusés : -D.Waeyaert a donné pouvoir à P.Bohin.
-D.Tirard a donné pouvoir à N.Mougel.

Six administrés ont assisté aux échanges du Conseil.

Secrétaire de séance : Dominique MARIE

Monsieur le maire a ouvert la séance par la lecture de la lettre de démission de Naty Mathias pour raisons professionnelles.

Ordre du jour

1. Linéotec / contrat de location du PC de la mairie : modification du loueur .
La société BNP Paris Bas reprend la location à la suite de la société Grenke avec l'accord de tout le Conseil.

2. CDC : vote de la compensation de la CLECT 2024.
Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

3. Berger-Levrault / Segilog : renouvellement de prestations informatiques 2024-2027.

Le Conseil vote pour le renouvellement (2484 euros par an sur le compte 62818) en dépit d'une augmentation substantielle.

4. Fixation du montant des bons d'achat aux aînés 2024 .

Le Conseil opte à l'unanimité pour une carte-cadeau chez Intermarché de 15 euros par personne, 30 euros par couple. Cette carte sera valable un an.

5. Travaux supplémentaires cuisine salle : devis coffre coupe-feu 1 heure.

L'ensemble du Conseil accepte le devis de l'entreprise « David Isolation » de 511,87 euros TTC .

6. Travaux cuisine salle : contrat d'emprunt.

La Banque des territoires n'a pas répondu favorablement à notre demande d'emprunt. Nous attendons la réponse de la Poste. Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne nous ont fait des propositions. Il a été décidé de solliciter toutes les banques un même jour afin de décider en conseil extraordinaire quelle serait l'offre la plus intéressante.

7. Validation du devis de l'entreprise « Couvre Eure ».

Le devis de 1161,60 euros TTC (compte 210318) a été validé par le Conseil. Il portait sur le retrait de cheminées sur le toit de la salle des fêtes.

Informations de Monsieur le maire

1. La couleur du plan de travail du bar de la salle sera décidée par la commission travaux qui se réunit le 1er octobre en tenant compte des conseils de M. Colin.

2. M. Lecercle remercie la Municipalité pour les subventions en faveur du club de tennis de table dont il est le président.

3. L'AESIA et la commune proposent un atelier de sophrologie dans la salle des fêtes du 17 septembre au 03 décembre de 14h à 15h .

4. Des activités de « Fit Danse » seront proposées à partir du 23 septembre de 18h30 à 19h30 dans la salle des fêtes. Contacter Mme de Sousa pour plus de renseignements.

5. L'AESIA et la commune proposent une activité « Gym Motricité » le 09 octobre de 10h à 11h à destination des plus petits.

6. La commission « voirie » se réunira le mercredi 25 septembre à 10h30. Elle étudiera les travaux voirie sur la commune pour l'année à venir.

7. La commission « cimetière » se réunira le mercredi 25 septembre à 18h30.

8. Suite au bilan annuel de la gendarmerie portant sur le nombre d'accidents dans notre département, le maire va demander des contrôles de sécurité sur notre commune.

9. Un second défibrillateur sera installé en extérieur et nous attendons le devis des fournisseurs.

10. Un rendez-vous est prévu avec les représentants de l'entreprise SMA le 18 septembre dans les locaux du service d'urbanisme de la CDC . Il y sera question de la poche incendie.

11. L'idée d'un désherbeur mécanique est évoquée afin de faciliter l'entretien de nos 6,6 kms de trottoirs. Il faudra bien s'informer avant de se lancer dans un achat éventuel.

12. Le Centre de Gestion invite les élus à une conférence sur l'intelligence artificielle le 02 octobre prochain de 17h30 à 20 h à Gouffern en Auge.

13. L'opération « Nettoyons la nature » se déroulera le samedi 28 septembre à 9h et les administrés sont invités à se joindre aux élus.

14. Les travaux du terrain de boules sont achevés.

15. L'achat d'un arbre de Noël artificiel pour la salle des fêtes sera fait.

16. M. le maire annonce qu'il répondra à la lettre ouverte publiée récemment dans le journal local par un administré.

17. Un habitant de la commune a adressé un courrier à la mairie en vue d'acheter le terrain communal situé rue des Acacias. Le prix proposé est jugé dérisoire et ce terrain constructible ne peut être déclassé.

18. Une exposition peinture se tiendra du 21 au 29 septembre à L'Aigle dans l'espace des Tanneurs.

Questions diverses

1. Nicole Mougel signale que les ronces envahissent le bâtiment de tennis et rend inaccessible le trottoir. Le maire va de nouveau adresser un courrier au propriétaire. Elle signale un trou rue des Jonquilles. Elle demande des nouvelles du PLUI et le maire signale qu'il en sera question au prochain Conseil communautaire le 19 septembre.

Pour D. Waeyaert souhaiterait que l'on réfléchisse à la convention avec le TEG 61. Le maire répond que cette convention sera étudiée pour le début de l'année 2025. Convention qui devra répondre aux besoins de notre commune et en reprenant les conseils de M. CHEUX .

2. Dominique Marie Suite à une réunion de la Commission Ecole du 17 juin dernier, évoque la baisse démographique alarmante dans notre département . Notre école est plus que jamais en danger. Il rapporte le mécontentement des habitants du Mesnil qui se plaignent de la vitesse excessive d'automobilistes inconscients. Il donne le nom des six concessions du cimetière qui sont arrivées à échéance. Un courrier a été adressé aux descendants connus et un article sera publié dans la presse.

3. Marie Duteil signale une taule arrachée sur un tombeau au cimetière . L'agent communal remettra la taule en place. Elle signale également des trous sur les bas côtés au niveau de la Tremblaie . Le Département devrait y remédier. Elle remercie par ailleurs un administré pour son entretien du cimetière durant l'été.

4. Carine Tessier signale que des gens peu civiques jettent n'importe quoi dans le bassin de rétention rue des Fougères. Les responsables de l'entretien du bassin vont intervenir. Elle déplore que le petit chemin entre les rues des Bruyères et des Fougères soit envahi par les ronces.

5. Pascal Bohin signale un trou en formation rue des Châtaigniers et déplore un certain manque d'entretien de la commune. Il souhaiterait que le Conseil soit au courant quand le maire adresse un courrier recommandé à un administré. Réponse : « pouvoir de police du Maire » se réfère à la réunion avec Mme La Sous-préfète et les conseillers municipaux en avril 2024 où le

sujet a été abordé.

6.Stéphanie Benoît relance la question des vaches dont l'état émeut beaucoup d'habitants. Le maire répond qu'il n'a pas de nouvelles de la sous-préfecture. Elle signale que le terrain de basket est envahi par les mauvaises herbes et que les ronces cachent le panneau stop rue des Acacias.

7.Bernard Lebreton signale le mauvais état de la toiture de l'abri-bus situé dans le Mesnil. Notre agent communal va procéder aux réparations. Il signale également le manque d'entretien d'un terrain situé au Mesnil et appartenant à une agence immobilière de L'Aigle.

8.Philippe Thouin est inquiet de la coupe rase des arbres au pied du ball-trap. Il espère par ailleurs que la commune pourra enfin sortir de cette zone blanche en matière de téléphonie. Il évoque un « new deal mobile » qui pourrait être une solution au problème. Interrogé sur la question, P.Bohin répond qu'il n'a aucune nouvelle de l'antenne téléphonique qui pourrait soulager les Ecubléens. Il évoque enfin que certaines adresses vont être renouvelées, certaines voies renommées etc.

9.Renée Laurent signale que la haie communale qui va de l'Étre-valois jusqu'au lieu-dit Boni est trop haute et arrive dans la fibre.

Le Conseil s'est achevé à 20h 30 et la prochaine réunion se tiendra le 18h30.